

L'actualité de notre outil de formation interprofessionnelle : information sur les prochaines initiatives nationales, retour sur les dernières formations organisées, nouvelles publications, dates des commissions formation de Solidaires...

Bref tout ce qu'il faut savoir pour s'impliquer et faire vivre notre formation syndicale interprofessionnelle !

Appel à cotisation !

Lors du CN des 3/4/5 octobre 2023 aura lieu l'AG du Cefi le 5 octobre à 14h. Pour pouvoir user de son droit de vote les structures membres doivent être à jour des cotisations 2023.

Article 5 des statuts du CEFI – Membres

L'association se compose des membres de droit suivants : Les Solidaires départementaux, les syndicats, fédérations professionnelles ou unions de syndicats membres de l'Union Syndicale Solidaires conformément à ses statuts. Chaque membre est redevable d'une cotisation annuelle fixée par l'AG.

Le montant de la cotisation pour les structures professionnelles est de 0,20 € par adhérent.e. Le nombre d'adhérent-es à prendre en compte est le même que celui transmis à Solidaires pour les cotisations 2023.

Le montant de la cotisation pour les Solidaires locaux est de 20 €.

Au 03 octobre 2023, ne sont pas à jour des cotisations 2023 les structures suivantes :

ALTER, Solidaires FSIE, Solidaires IDD à l'industrie et au développement durable, Solidaires Météo, Solidaires SUD Emploi, STCPOA, SUD FNAC, Sud Intérieur, Sud Intérim Solidaires, SUD Recherche EPST, Sud SDIS, Sud Solidaires BHV, Solidaires BPCE,
Solidaires 01, Solidaires 03, Solidaires 10, Solidaires 12, Solidaires 13, Solidaires 25, Solidaires 27, Solidaires 28, Solidaires 30, Solidaires 31, Solidaires 39, Solidaires 43, Solidaires 48, Solidaires 52, Solidaires 55, Solidaires 58, Solidaires 60, Solidaires 65, Solidaires 73, Solidaires 85, Solidaires Guadeloupe, Solidaires Guyane, Solidaires Réunion, Solidaires Polynésie.

.....

Merci au retardataires qui souhaitent se mettre à jour de faire remonter l'imprimé avec le paiement correspondant à la cotisation.

Bientôt au CEFI

Attention ! Pour les inscriptions aux formations nationales, Le CEFI ne prend pas d'inscription individuelle. Les adhérent-es de Solidaires doivent obligatoirement passer par leur structure interprofessionnelle (les Solidaires départementaux) ou par leur structure professionnelle (syndicat national, fédération ou union de syndicats).



Trésorier-ère du CSE

Les 16 et 17 novembre 2023 à Paris - La grange aux Belles

URGENT ! Risque d'annulation si trop peu d'inscrit-es !

Formation à destination des camarades élu-es CSE avec une priorité aux trésorier-es CSE.

Cette session abordera : le/la trésorier.e ; assurance du CSE ; le Règlement Intérieur du CSE ; les budgets du CSE ; ouverture des comptes ; le budget de fonctionnement ; le budget ASC ; la gestion ASC du CSE ; les ressources ASC ; le CSE et la fiscalité ; les obligations du CSE ; la comptabilité du CSE ; le budget prévisionnel ; le compte de résultat ; le bilan

[Pour plus d'infos](#)

Journée prise en charge du contentieux de la sécurité sociale

Paris - Grange aux Belles
Du 11 octobre 2023

[Le détail](#)

Agir syndicalement sur les questions internationales

Paris - Grange aux Belles
Du 16 novembre 2023

[Le détail](#)

Formation de formateur-rices "Analyse Accident du travail/Accident de service"

Lyon - Du 16 au 17 novembre 2023

[Le détail](#)

Formation de formateur-trices CSA/CSE/CST

Paris - Grange aux Belles
Du 20 au 24 novembre 2023

[Le détail](#)

Handicap et validisme, agir syndicalement pour une société réellement inclusive

Toulouse - Rue Babinet
Les 27 et 28 novembre 2023

[Le détail](#)

Formation de formateur-trices "Agir syndicalement contre les atteintes liées à la santé au travail dans la fonction publique"

Nantes
Du 4 au 6 décembre 2023

[Le détail](#)

Formation de formateur-trices "Prise de parole"

Paris
Du 16 au 19 janvier 2024

[Le détail](#)

Formation référent-e de formation

Paris
Le 23 janvier 2023

[Le détail](#)

Récemment au CEFi



Journées Précarité : un jalon contre la précarité

26 septembre 2023

Réunissant près de trente personnes, pour l'essentiel venues de Solidaires locaux, cette nouvelle journée précarité (après la précédente de juin 2019) a débattu des questions de syndicalisation des personnes en situation de précarité et des chômeurs-euses et de leur place dans notre outil syndical.

Elle a fait un panorama des luttes menées contre les situations de précarité sous toutes ses formes qu'il s'agisse d'emploi, de logement ou encore de santé...

Cette journée, particulièrement riche des interventions de toutes et tous, s'est achevée par une relecture de la plateforme chômage précarité en vue de son actualisation du fait notamment des projets France Travail et le RSA conditionné.

Le besoin de formations pour prendre en charge concrètement les réalités de la précarité et construire les indispensables rapports de force pour conquérir de nouveaux droits a été pointé, de même que la multiplication des luttes et structures d'accueil des populations précaires. C'est tout un outil à développer et à consolider sur ce sujet central pour Solidaires.

Droit à la formation



Mise à jour du tarif des formations 2024

Le tarif journalier des formations facturables passera à 414 € par jour et par stagiaire au 1er janvier 2024 (36 fois le SMIC horaire).

Ces tarifs seront applicables pour toutes les formations facturées par le CEFi (CSE économique, SSCT, CSA ou équivalent dans les fonctions publiques..).

Les modèles types de demandes de congé de formation sont à disposition des référent-es formation [ici](#)

Pour s'investir



Commission formation

Pour construire le programme de formation interprofessionnel, répondre aux besoins de formation des structures professionnelles et des Solidaires locaux, mutualiser les formations existantes... la commission formation syndicale se réunit chaque trimestre, **la prochaine commission se tiendra le 13 novembre 2023**

[Compte Rendu de la commission du 8 juin 2023](#)

Nos outils



VISA - En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite

2017. 2022. Deux élections présidentielles de suite que l'extrême droite se retrouve au second tour des élections présidentielles. Aujourd'hui aux portes du pouvoir, elle récolte les fruits d'une décennie d'une banalisation de son discours rendue possible grâce à la perméabilité des médias et des politiques sur ses sujets de prédilection comme l'immigration ou l'insécurité, tout en investissant de plus en plus les thématiques culturelles, du genre, ou de l'écologie. À l'heure où l'extrême droite a plus que jamais intégré le fonctionnement des institutions et où son discours se montre de plus en plus menaçant pour la démocratie, il semble indispensable de préciser les contours de sa pensée pour mieux la contrecarrer.

Comment contacter le CEFI (Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnelle CEFI-Solidaires)?

Vous pouvez contacter le CEFI à l'adresse cefi@solidaires.org pour toute demande de renseignements.

Attention ! Pour les inscriptions aux formations nationales : Le CEFI ne prend pas d'inscription individuelle. Les adhérent-e-s de Solidaires doivent obligatoirement passer par leur structure interprofessionnelle (les Solidaires départementaux) ou par leur structure professionnelle (syndicat national, fédération ou union de syndicats).

CEFI Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris
cefi@solidaires.org 01 40 18 44 43